

Rapport annuel

Commune de PREMEAUX PRISSEY
Communauté de Communes Gevrey Chambertin & Nuits St Georges

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
 - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 3
 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
 - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 3
 - RESSOURCES EN EAU 4
 - NOMBRE D'ABONNEMENTS 4
 - VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS 5
 - LONGUEUR DU RESEAU 5

- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 6**
 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 6
 - PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 6
 - LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE 7
 - EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2015 8
 - LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION 9
 - RECETTES D'EXPLOITATION 10

- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 11**
 - QUALITE DE L'EAU 11
 - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU 11
 - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 12
 - PERFORMANCE DU RESEAU 13

- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 15**
 - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 15
 - ETAT DE LA DETTE 15
 - AMORTISSEMENTS REALISES 15

- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE 16**
 - AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE 16

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence eau potable.

La commune n'adhère à aucun EPCI pour la compétence eau potable jusqu'au 31/12/2017. A compter du 1^{er} janvier 2018, la compétence eau potable est assurée par la Communauté de Communes Gevrey Chambertin & Nuits St Georges

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

446 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU GENERALE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2012. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2023.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU GENERALE DES EAUX sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs

La commune prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > 6m, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	---

■ RESSOURCES EN EAU

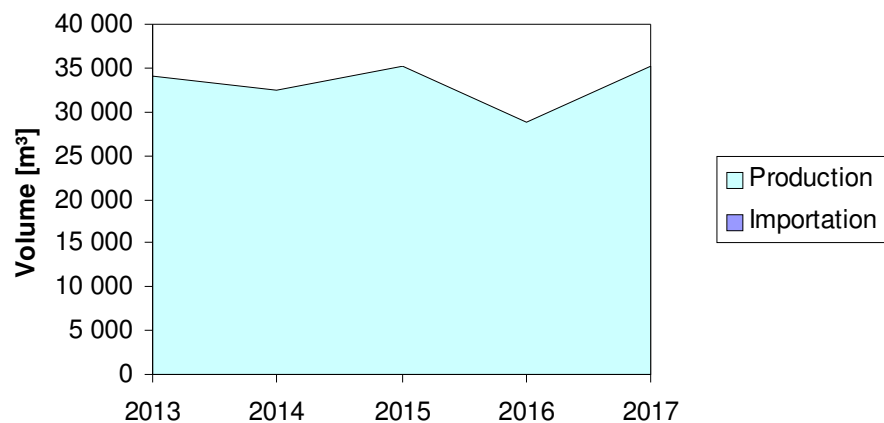
• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2016 [m ³]	Prélèvement 2017 [m ³]	Variation 2016/2017
Ressource La COURTAVAU Prélèvement en nappe souterraine	60	31 363	38 379	+22,37 %
Total des prélèvements [m³]		31 363	38 379	+22,37 %

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2016 [m ³]	Production 2017 [m ³]	Variation 2016/2017
Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	1 200	28 832	35 256	+22,28 %
Total produit [m³]		28 832	35 256	+22,28 %

• Evolution des volumes d'eau potable produits et importés

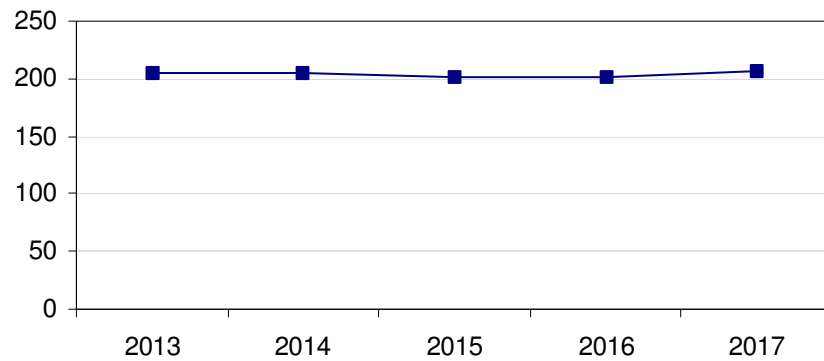


■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	201	206	+2,49 %
Nombre d'abonnements non domestiques	-	-	-
Nombre total d'abonnements	201	206	+2,49 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Evolution du nombre total d'abonnements

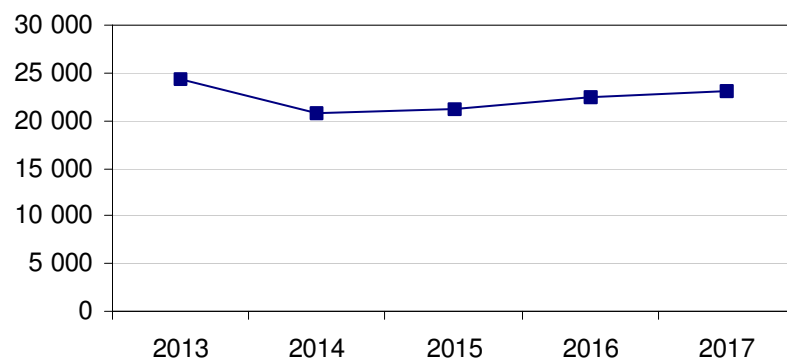


■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2016	2017	Variation
Volume produit	28 832	35 256	+22,28 %
Volume importé	-	-	-
Volume exporté	-	-	-
Volume mis en distribution	28 832	35 256	+22,28 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	22 526	23 150	+2,77 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	-	-	-
Volume total vendu aux abonnés	22 526	23 150	+2,77 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 112 m³ par an. Elle était également de 112 m³ en 2016.

- Evolution des volumes vendus aux abonnés



■ LONGUEUR DU RESEAU

	2016	2017	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	7,7	7,7	0,00 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
19/12/2017	Délibération de la Communauté de Communes qui confirme le tarif de l'eau potable pour la part collectivité voté par la commune de Prémeaux Prissey, suite à la prise de la compétence eau potable à compter du 1er janvier 2018.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU GENERALE DES EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018
Redevance de pollution domestique	0,29	0,29	0,29

■ **LE PRIX DE L'EAU** Tarif hors redevance de pollution domestique

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,89	56,35	+0,82 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,6657	0,6719	+0,93 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	3,05	3,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5946	0,5946	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,097	0,105	+8,25 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

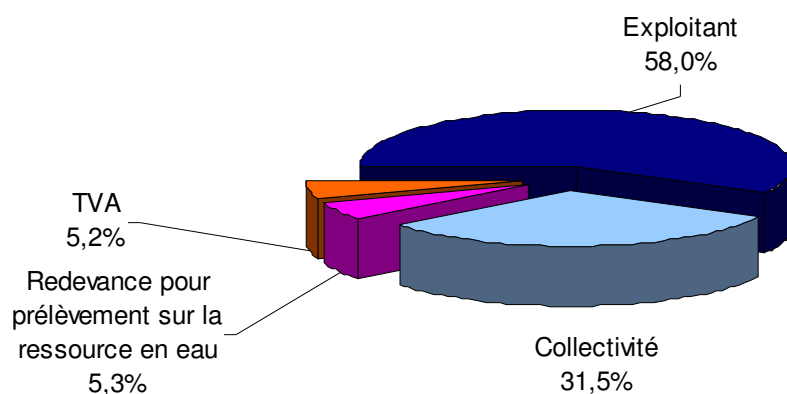
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	135,77	136,98	+0,89 %
Collectivité	74,40	74,40	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	11,64	12,60	+8,25 %
TVA	12,20	12,32	+0,98 %
Total [€ TTC]	234,01	236,30	+0,98 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,97 €/m³

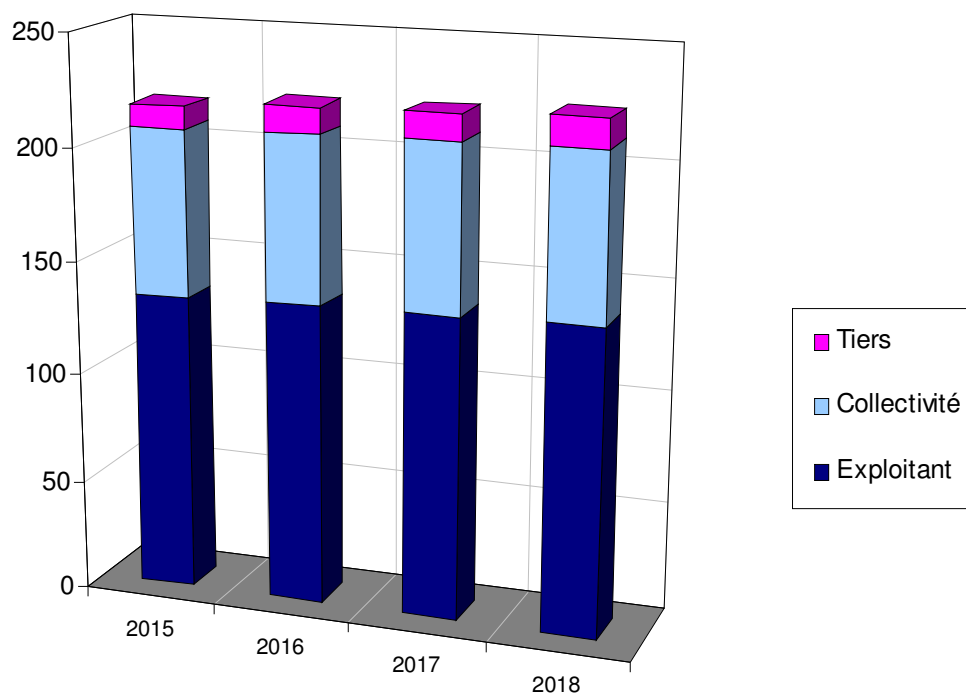
Répartition au 1er janvier 2018



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2015

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2015	133,22	74,40	10,20	217,82
2016	134,99	74,40	11,64	221,03
2017	135,77	74,40	11,64	221,81
2018	136,98	74,40	12,60	223,98



■ **LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution**

- *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,89	56,35	+0,82 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,6657	0,6719	+0,93 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	3,05	3,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5946	0,5946	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,097	0,105	+8,25 %
	Redevance de pollution domestique	0,29	0,29	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

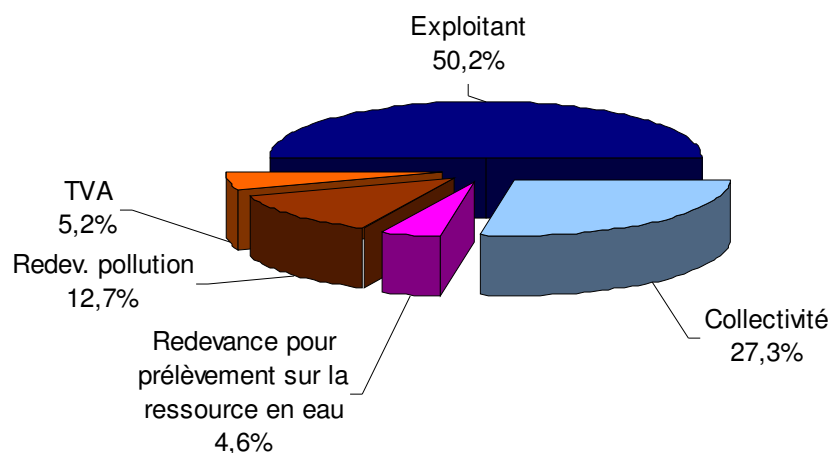
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	135,77	136,98	+0,89 %
Collectivité	74,40	74,40	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	11,64	12,60	+8,25 %
Redevance de pollution domestique	34,80	34,80	0,00 %
TVA	14,11	14,23	+0,85 %
Total [€ TTC]	270,72	273,01	+0,85 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,28 €/m³

Répartition au 1er janvier 2018



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	14 590,00 €	14 088,47 € *	-3,44 %
Total recettes de vente d'eau	14 590,00 €	14 088,47 €	-3,44 %

* dont 12 328,77 € reversé directement à la Communauté de Communes

- Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	27 045,00 €	26 693,00 €	-1,30 %
Total recettes de vente d'eau	27 045,00 €	26 693,00 €	-1,30 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	3 733,00 €	3 475,00 €	-
Autres recettes	804,00 €	1 140,00 €	-
Total des recettes	31 582,00 €	31 308,00 €	- 0,9 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	4	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	4	0	100 %	-

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Ressource La COURTAVAUX

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
➔	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

40 %

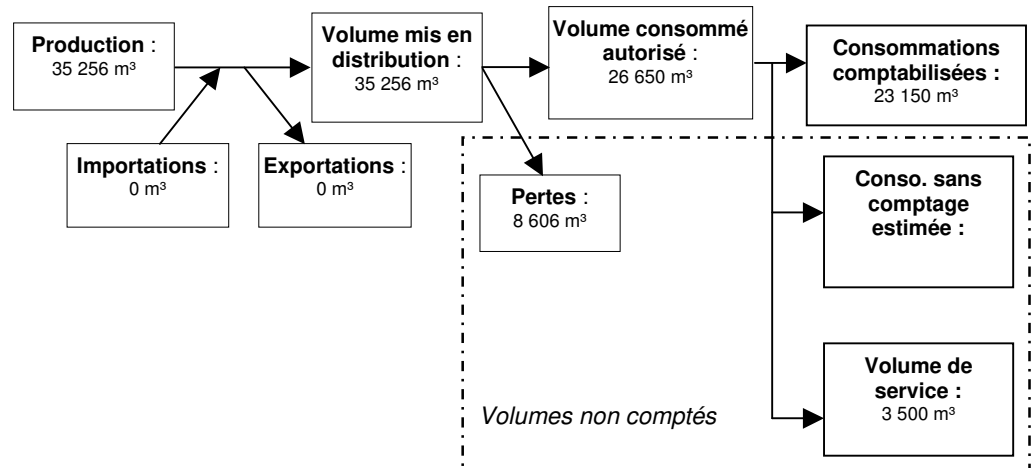
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Barème	Valeur ICGPR théorique	Valeur ICGPR
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
Existence d'un plan des réseaux	10	10	10
Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	13	13
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15	15
Total Parties A et B	45	43	43
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0	0
Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10	10
Localisation des autres interventions	10	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0	0
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0	0
Total:	120	93	93

Afin de considérer que les collectivités disposent du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable, cet indice doit atteindre une valeur supérieure ou égale à 40 points.

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 500 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	75,5 %	76,2 %	71,4 %	91,8 %	75,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

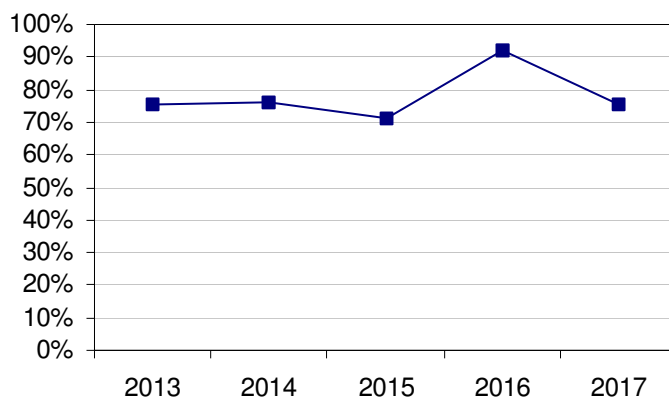
- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	3,5	4,1	5,0	2,2	4,3

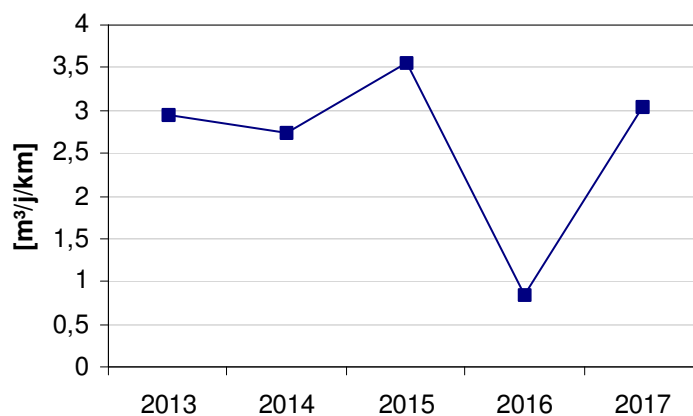
- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,0	2,7	3,6	0,8	3,0

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Travaux interconnexion eau potable avec SIE Plaine de Nuits: relevé topographique 1300 €; maîtrise d'œuvre 4075,50 €; annonce légale 250,31 €	5 626 €	

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	3	3
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	1,30 %	1 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €	300 000,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €	0,00 €
dont en capital	0,00 €	0,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2015	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	2 807,33 €	2 807,33 €	2 807,33 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2016	2017
montants des abandons de créance	0,00 €	0,00 €
nombre de demandes reçues	0	0
nombre d'aides accordées		
montants des versements à un fonds de solidarité	0,00 €	0,00 €